



AIDE MÉMOIRE

Mission à Moroni (Union des Comores) –20 au 24 juillet 2009

Une mission conjointe du Secrétariat de PARIS21 et de l'École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan, composée de M. Lamine DIOP, Consultant et de M. Koffi NGUESSAN, Directeur de l'ENSEA s'est rendue à Moroni (Union des Comores) du 20 au 24 juillet 2009.

Les objectifs de la mission étaient de :

- Examiner les modalités de la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) adoptée en 2007 ;
- Finaliser les discussions déjà entamées pour le démarrage du projet de formation de cadres moyens de la statistique à Moroni.

La mission tient à remercier chaleureusement les autorités comoriennes, et en particulier la Commissaire Générale au Plan et le Directeur National de la Statistique pour leur hospitalité cordiale, et l'excellent esprit de collaboration qui a régné lors de la préparation et du séjour de la mission.

CONTEXTE ET DÉROULEMENT DE LA MISSION

Au cours de son séjour à Moroni, la mission a été reçue successivement par la Commissaire Générale au Plan entourée de ses principaux collaborateurs, le Vice-président, Ministre des Finances, du Plan et du Budget, le Ministre de l'Éducation Nationale, de la Recherche, de la Culture et des Arts, le Président de l'Université des Comores et le Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) . Elle a également rencontré les Partenaires Techniques et Financiers.

Deux principaux points ont été abordés par la mission :

- L'accélération de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) adoptée en 2007 ;
- La formation des statisticiens comoriens et notamment l'ouverture d'une filière de formation de Techniciens Supérieurs de la Statistique à l'IUT de Moroni.

ACCELERATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SNDS 2008-2012

Une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) couvrant la période 2008-2012 a été adoptée en 2007 dans le cadre d'un processus participatif. Les quatre (4) axes stratégiques suivants ont été retenus:

- i. Élaborer un cadre juridique et institutionnel règlementant les activités statistiques et organisant la coordination statistique ;
- ii. Développer en quantité et en qualité les ressources humaines ;
- iii. Améliorer la qualité globale et la régularité des statistiques produites ;
- iv. Favoriser l'accès et une diffusion des données adaptée aux normes et promouvoir la culture statistique.

Le coût global de la SNDS est assez raisonnable : 4 903 millions de Francs comoriens, soit environ 10 millions d'Euros pour cinq ans.

En vue d'accélérer la mise en œuvre de la SNDS, la mission formule les recommandations suivantes :

- ⇒ Mettre à jour les plans d'action de la SNDS de façon à tenir compte des retards enregistrés dans la mise en œuvre de la SNDS et des développements intervenus depuis son adoption en 2007. On examinera la possibilité d'opérer une « translation » de l'horizon couvert par la SNDS (période 2008-2012) pour l'aligner sur celui de la SCRP révisée, soit la période 2010-2014. Ceci permettra notamment d'intégrer dans les plans d'action mis à jour les principales phases du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH IV) prévu en 2013.
- ⇒ Dans le cadre de la réforme institutionnelle du Système statistique national, faire une étude sur le futur statut de l'actuelle DNS. L'objectif visé est de lui assurer une autonomie de gestion, une plus grande visibilité et de la doter de moyens humains, matériels et financiers conséquents afin de lui permettre de renforcer ses compétences et d'accroître ses performances.
- ⇒ En vue de résoudre les problèmes d'archivage des données statistiques et de faciliter leur utilisation, envoyer une requête au Secrétariat de PARIS21 pour la participation de l'Union des Comores au Programme Statistique Accéléré (PSA).
- ⇒ Profiter de l'opportunité qu'offre la mise à jour en cours de la SCRP pour y intégrer les opérations statistiques prioritaires de la SNDS en vue de faciliter la recherche de leur financement.
- ⇒ Accélérer la mise en œuvre des différents projets et programmes d'appui à la mise en œuvre de la SNDS tout en s'assurant de leur complémentarité.
- ⇒ Prendre les dispositions nécessaires pour que l'expertise internationale à long terme prévue dans certains projets et programmes d'appui soit recrutée dès que possible afin d'aider le Commissariat Général au Plan et notamment la Direction Nationale de la Statistique à coordonner les activités prévues.
- ⇒ Mettre à profit le dispositif institutionnel de coordination de l'aide publique au développement créé par un décret du Président de l'Union en date du 23 mai 2009 pour assurer une concertation régulière des autorités nationales et des Partenaires Techniques et Financiers autour du développement du Système statistique national
- ⇒ Favoriser les échanges de bonnes pratiques en permettant aux responsables du Commissariat Général au Plan et notamment à ceux de la DNS de faire des voyages d'études dans les pays africains plus avancés dans les domaines de l'organisation et de la production statistiques ainsi que dans la formation des statisticiens.
- ⇒ Afin de bénéficier pleinement de l'assistance technique de la Direction générale d'AFRISTAT, procéder, dès que possible au versement de la contribution de l'Union des Comores au Fonds AFRISTAT. Les PTF pourraient examiner la possibilité de prendre en charge cette contribution.

OUVERTURE D'UNE FILIERE DE FORMATION DE TECHNICIENS SUPERIEURS DE LA STATISTIQUE A L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE MORONI

La mission a tenu des séances de travail avec le Directeur National de la Statistique et le Directeur de l'IUT et leurs collaborateurs afin de finaliser le projet d'ouverture d'une filière de cadres moyens de la statistique au sein de l'IUT des Comores avec le parrainage de l'ENSEA d'Abidjan. Ces cadres- les Techniciens Supérieurs de la Statistique seront recrutés parmi les bacheliers scientifiques et effectueront une scolarité de deux ans.

La mission formule les recommandations suivantes :

- ⇒ Réunir les conditions matérielles et financières pour un démarrage le plus tôt possible de la formation des Techniciens Supérieurs de la Statistique.
- ⇒ Entreprendre un recensement des besoins en formation continue des différents producteurs de statistiques publiques afin d'élaborer et de mettre en œuvre un programme de formation continue pour les statisticiens du secteur public et le personnel du Système statistique national affecté à la production des statistiques sectorielles mais qui n'a pas reçu de formation de base à la statistique.
- ⇒ Concernant les statisticiens de niveau supérieur (Ingénieurs des travaux Statistiques et Ingénieurs Statisticiens Économistes) qui sont formés à l'étranger, les encourager à rejoindre les structures du Système statistique national. A cet effet, et compte tenu des difficultés financières de l'Etat, il est recommandé de mettre à profit les projets et programmes d'appui au renforcement des capacités statistiques en soutien à la SNDS et/ou à l'amélioration des capacités de gestion du développement pour prévoir le recrutement de ces cadres en attendant leur prise en charge progressive par l'Etat. Ces projets et programmes pourraient également prévoir des bourses d'études pour les lauréats aux concours d'entrée des écoles de statistique régionale (ENSEA d'Abidjan, ENSAE-Sénégal et ISSEA de Yaoundé) et au concours d'entrée à l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) de Yaoundé.

ANNEXE 1 : LISTE DES RESPONSABLES RENCONTRES AU COURS DE LA MISSION

1. M. Ikililou Dhoinine, Vice-président de l'Union des Comores et Ministre des Finances, du Budget et du Plan
2. Dr Kamaliddine Afritaine, Ministre de l'Éducation Nationale, de la Recherche, de la Culture et des Arts
3. Madame Alfeine S. Siifiat Tadjiddine, Commissaire Générale au Plan
4. Dr Mohamed Rachid Ibrahim, Président de l'Université des Comores
5. M. Ahmed Djoumoi, Directeur National de la Statistique
6. M. El Hadji Mohamed, Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT), Université de Moroni
7. M. le Directeur du Plan
8. M. Opia Mensah Kuma, Représentant Résident du PNUD, représentant de l'UNFPA et Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies
9. Mme Josepha Marrato, Représentante de l'UNICEF
10. Mme Monique Bauer, Chef du Service de Coopération et d'Action Culturelle, Ambassade de France.